

Arabesques

Editorial

L'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES) est née fin 1994 et son Conseil d'Administration a vu le jour début 1995.

Ce tout jeune établissement public national s'est très vite imposé dans son secteur d'activité et a été rapidement opérationnel.

Qu'un Président d'Université ait été nommé président du conseil d'administration montre, s'il en était besoin, que la documentation joue

un rôle essentiel dans la formation de l'étudiant, que ce soit dans son cursus pédagogique ou dans ses travaux de recherche. Les projets constants des bibliothèques universitaires, dans la modernisation de leur gestion (informatisation, adaptation aux nouvelles technologies) et les efforts faits pour l'accueil des étudiants dans leurs locaux, contribuent à cette prise de conscience.

La Conférence des Présidents d'Université se penche sur ces problèmes et travaille en concertation avec l'ADBU.

Bien entendu, le premier bilan effectué montre le retard considérable pris par notre pays dans ce secteur, par rapport à certains états européens voisins. Les problèmes de locaux et surtout de personnels sont aigus chez nous.

Espérons que les Contrats quadriennaux, les Schémas régionaux et ensuite les Contrats de plan Etat-région corrigeront peu à peu ces lacunes.

L'ABES poursuit, elle aussi, cet effort national de modernisation de ce secteur, en vue d'apporter plus de confort aux utilisateurs et, surtout, plus d'informations élémentaires, traitées plus efficacement, en qualité et en quantité. Bien entendu, ce sont les bibliothèques universitaires

qui profitent de ces initiatives, mais il est indispensable que toutes les bibliothèques d'UFR des universités, entrent plus massivement dans les circuits cohérents mis en place.

Il semble que, peu à peu, toute la communauté universitaire prenne conscience des efforts à faire. On peut s'attendre également à des aides venant des collectivités territoriales et locales. C'est le cas dans certaines régions.

Il est important que chacun des producteurs et des consommateurs de l'information scientifique comprenne que seule la mise en réseau des centres de ressources documentaires peut garantir l'accès de tous à l'information : les nouveaux médias de traitement et de transfert des données et des images, notamment ceux mis en œuvre par l'ABES, devraient faciliter cette mise en réseau.

Je souhaite à tous les lecteurs de cet "édito" d'être des ambassadeurs du développement nécessaire de la documentation, dans l'intérêt de nos étudiants, de nos chercheurs, et de tous nos personnels.

Vincent-Paul KAFTANDJIAN

Président du conseil d'administration de l'ABES.

Sommaire

Editorial de
V.-P. Kaftandjian 1

Création et
nominations 2

Système
universitaire 3

Applications 4 - 5

Agenda 1995 6

Contacts et
coordonnées 7

"L'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur est un établissement public national à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Son siège est à Montpellier. L'agence est placée sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

ACCES AUX CATALOGUES

L'agence recense et localise les fonds documentaires des bibliothèques de l'enseignement supérieur dans le but de faciliter l'accès aux catalogues bibliographiques, aux bases de données ainsi qu'aux documents. Elle assure la coordination du traitement documentaire des collections et veille en particulier à la normalisation du catalogue et de l'indexation.

Elle assure la gestion et le développement des systèmes et des applications informatiques nécessaires à l'accomplissement de ces missions.

Elle édite sur tout type de support les produits dérivés des catalogues ou systèmes d'information dont elle assure la gestion.

Elle apporte son concours, en tant que de besoin, aux établissements d'enseignement supérieur dans le domaine de l'information bibliographique.

Elle coopère avec les organismes concourant aux mêmes fins, tant en France qu'à l'étranger..."

J.O. du 26 octobre 1994

Maggy Pézeril, conservateur général des bibliothèques, a été nommée directeur, "à compter du 1er janvier 1995, pour une durée de trois ans."

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

"Sont nommées membres du conseil d'administration... pour une durée de trois ans... les personnalités dont les noms suivent" :*

Mme Geneviève Boisard, inspecteur général des bibliothèques ;

M. Vincent-Paul Kaftandjian, président de l'université Aix-Marseille I ;

M. François Reiner, directeur des médiathèques de la cité des sciences et de l'industrie ;
M. Bernard Saint-Girons, président de l'université Toulouse I ;
Mme Suzanne Santiago, directeur du centre international d'enregistrement des publications en série ;

M. Kaftandjian est nommé président du conseil d'administration.

** Arrêté du 5 janvier 1995*

Le conseil d'administration s'est réuni les 14 avril et 26 juin ; sa prochaine réunion se tiendra le 27 novembre.

Le Système

universitaire

En attendant le choix d'un nom plus évocateur, c'est sous le terme "Système universitaire" [S.U.] que l'on désigne aujourd'hui le futur dispositif informatique qui sera issu du schéma directeur informatique du réseau des bibliothèques universitaires.

Ce schéma directeur, initialisé en 1992 par la sous-direction des bibliothèques (DISTB) au Ministère chargé de l'enseignement supérieur, va très prochainement se concrétiser par un appel d'offres en vue d'acquiescer un nouveau système informatique, de type progiciel, destiné à remplacer les applications informatiques nationales actuelles. Assistées de la société de conseil SEMA et du CNUSC sur le plan technique, la DISTB, maître d'ouvrage, et l'ABES, travaillent actuellement à la définition des spécifications générales du S.U. qui figurent dans le cahier des charges de cet appel d'offres.

Au plan fonctionnel, le S.U. a été conçu dans le but essentiel d'étendre et d'améliorer le service de fourniture de documents à distance. Le cœur du nouveau dispositif sera un catalogue collectif rassemblant l'ensemble des données bibliographiques décrivant les monographies et les publications en série détenues dans les bibliothèques. Le catalogue s'effectuera directement dans le S.U. et sous le contrôle de listes d'autorités, soit par création, soit par dérivation immédiate depuis un réservoir interne de notices non localisées accessibles en ligne, soit par dérivation (immédiate ou différée) depuis des réservoirs externes accessibles via

des protocoles normalisés. Le format retenu pour les données bibliographiques est Unimarc-BNF. Ce format d'échange sera probablement retenu également comme format de catalogage. Pour chaque bibliothèque détenant un document, un lien sera établi entre la notice bibliographique et une notice de données locales - format en cours de définition - décrivant de manière abrégée les principales informations de gestion indispensables au service de prêt entre bibliothèques. En complément de ce catalogue regroupant données bibliographiques et données locales, et toujours dans le souci d'améliorer les services de fournitures de documents, un répertoire des centres de ressources enrichi d'informations de description des fonds sera disponible. La cohérence des données bibliographiques et des données locales entre le catalogue du S.U. et les catalogues locaux des bibliothèques informatisées sera assurée par des échanges réguliers de données entre le S.U. et les systèmes locaux. Ces échanges de données s'effectueront de préférence via le réseau, mais le recours à des supports magnétiques externes sera également possible.

Au niveau organisationnel, la mise en place du S.U. va se traduire par la fusion en un seul grand réseau coopératif de catalogage partagé de tous les établissements participant aux réseaux actuels sources de production de données bibliographiques : BN-Opale, CCN, OCLC et SIBIL.

Les orientations techniques sont quant à elles clairement définies en

conformité avec les normes et standards informatiques des systèmes ouverts. Ces recommandations préconisent en particulier le recours au système d'exploitation Unix sur les serveurs, le choix de systèmes de gestion des bases de données relationnelles, des interfaces homme-machine graphiques et une architecture générale de type client/serveur. Le réseau privilégié d'accès au S.U. sera le réseau Renater, l'accessibilité par les réseaux Transpac et Télétel (minitel) sera maintenue aussi longtemps que nécessaire. Il est bien entendu qu'il ne s'agit là que d'orientations, qui devront être adaptées aux possibilités du progiciel qui sera retenu. Il est cependant clair que le choix ne saurait se porter sur une solution technique en marge des tendances fortes de l'évolution actuelle de l'informatique.

Le calendrier prévisionnel de mise en œuvre du S.U. est aujourd'hui le suivant :

- lancement de l'appel d'offres dans les prochaines semaines,
- choix du progiciel avant l'été 1996,
- adaptations et développements complémentaires avant fin 1997,
- premières mises en service vers fin 1997,
- déploiement complet dans toutes les bibliothèques sur une période d'environ 2 ans.

CCN - PS

Réunion des centres régionaux

L'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur a pris l'initiative de réunir à Montpellier les responsables des centres régionaux du Catalogue collectif national des publications en série, ainsi que les chefs des établissements qui accueillent ces centres régionaux, les 27 et 28 juin derniers.

La première demi-journée de cette réunion était consacrée à un exposé, par Mme Freschard, chef du bureau de la modernisation des bibliothèques à la sous-direction des bibliothèques, des acquis et des enjeux du CCN-PS dans la perspective de mise en œuvre du futur Système universitaire. Soulignant l'importance de ce catalogue et du réseau de centres régionaux qui a largement contribué à sa réussite, elle a montré qu'il y avait, dans les enseignements de cette réussite, beaucoup d'éléments à prendre en compte pour la constitution du Système universitaire. Le débat animé qui suivit cette présentation a témoigné du souci de tous, et en particulier des chefs d'établissements qui accueillent des centres régionaux du CCN-PS, d'obtenir des précisions quant à ces évolutions.

L'après-midi était consacré à des exposés sur l'ensemble des applications gérées par l'ABES (PANCATALOGUE, PRET ENTRE BIBLIOTHEQUES, RAMEAU, TELETHESES), sur les activités du CNUSC, serveur des applications de l'ABES, ainsi qu'à une présentation de la version intermédiaire de l'application en ligne du CCN-PS, qui devrait être mise en exploitation dans le courant de l'année 1996, et dont les principes directeurs (format de type MARC, gestion sous BASIS+/UNIX) sont en harmonie avec ceux préconisés dans le Système universitaire.

La seconde journée était consacrée à des groupes de travail plus spécifiques, principalement destinés aux responsables de centres, concernant entre autres les problèmes de catalogage posés dans la version actuelle (où les interventions d'un représentant d'ISSN International ont été particulièrement appréciées des responsables, qui ont mieux compris le fonctionnement de cet organisme, "référent bibliographique" du CCN-PS), ainsi que dans les évolutions prévues, les problèmes juridiques de propriété des données, les besoins

en animation, documentation, formation ; denses et animés, ces groupes de travail furent l'occasion de dresser un bilan positif du travail accompli au sein du Centre national du Catalogue collectif national, et de préparer les nécessaires évolutions liées au souci d'harmonisation des différentes applications bibliographiques au sein de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur.

La présence de la quasi-totalité des responsables de centres régionaux et d'un certain nombre de directeurs d'établissements a bien montré l'attachement des personnels impliqués dans la gestion du Catalogue collectif national des publications en série à cette réussite, et a permis tout à la fois de soulever un certain nombre de problèmes spécifiques à cette application au sein de l'ABES, de faire le point sur les importantes évolutions en cours, et de sensibiliser tous les partenaires à la nécessité de préparer l'intégration complète et équilibrée du CCN-PS au sein du Système universitaire.

L'impact d'Internet et son utilisation de plus en plus importante par les spécialistes de l'information, dans les bibliothèques et les centres de documentation, nous conduisent à envisager une politique d'information à travers un serveur WWW.

Large diffusion, mode de consultation hypertexte, ce serveur visera à faire connaître, à un vaste public potentiellement intéressé par les bases de données bibliographiques, les services offerts par l'ABES.

Un serveur WWW permet d'accéder, de manière transparente, aux services Internet ; ce serveur pourra lancer, au cours d'une même session, des connexions Telnet, aux différentes applications de l'ABES.

Quelques exemples de rubriques en projet :

- l'ABES : missions, objectifs, informations pratiques...
- les bases de données et services de l'ABES : fiches techniques, accès...
- le Système universitaire : présentation, état d'avancement...
- la formation aux utilisateurs,
- le bulletin Arabesques accessible en ligne,
- les activités extérieures : partenariat avec d'autres organismes, participation à des colloques, salons...
- la veille documentaire autour de quelques thèmes,
- l'accès à d'autres serveurs dédiés aux bibliothèques, en France et dans le monde.

Le serveur sera consultable à partir de micro-ordinateurs avec des logiciels clients tels que Netscape, Mosaic, etc.

Son ouverture est prévue début 1996. Toutes suggestions ou propositions de rubriques peuvent être adressées à Jocelyne Ibanès 67 54 84 21

Après le PEB en ligne et PEBMICRO bien connus des professionnels, l'agence bibliographique de l'enseignement supérieur a conçu PEBNET, un nouveau progiciel de prêt entre bibliothèques, destiné à prendre la suite de PEBMICRO.

Développé sous Windows, PEBNET est fait pour fonctionner en monoposte ou en réseau, selon des droits attribués à chaque utilisateur par l'administrateur de la base locale.

Sur le principe de l'ancien PEBMICRO, PEBNET permet de travailler localement puis de transférer les données vers et depuis la base centrale de l'ABES. Il offre également la possibilité de récupérer des données bibliographiques à partir de catalogues informatisés.

PEBNET permet surtout de constituer et de gérer localement les fichiers internes de lecteurs, d'organismes de rattachement, de titres, etc, et de produire, en les éditant sous Word, un grand nombre de documents de gestion : statistiques locales, facturation, relances, avis aux lecteurs...

PEBNET sera diffusé, progressivement, à raison d'environ cinq installations par mois, pour atteindre un premier objectif de trente sites équipés, en mars 1996.

Agenda 1995

SALONS

Poitiers	Février	"Lisez-vous Multimédia ?"
Paris	Mars	15e Salon du Livre
St-Etienne	Mai	ABF - Association des Bibliothécaires Français - "Bibliothèques et réseaux"
Paris	Juin	IDT 95
Rennes	Septembre	ADBU - Association des Directeurs de Bibliothèques Universitaires - Conférence COST, "Science, technologie et patrimoine en Europe"
Bâle	8 - 11 octobre	Salon du CD-ROM
Grenoble	30 nov. - 1er déc.	Online 95
Londres	5 - 7 décembre	

JOURNEES D'ETUDES

Paris	Avril	ACB - Association des Conservateurs de Bibliothèques - Reneter et les outils bibliothéconomiques
Istanbul	Août	IFLA 95 - International Federation of Library Associations and Institutions : les bibliothèques du futur
Cordoue	Septembre	Congrès international des utilisateurs de Dobis-Libis
Dijon	Septembre	Symposium 95 : Banques de données et enseignement supérieur : coût et marché de l'information
Ljubljana	Septembre	Réunion annuelle des directeurs de centres nationaux de l'ISSN - International Serial Standard Number -
Noordwijk	18 - 19 oct.	EUSIDIC annual conference - European association of information services - Evolving or revolving : 25 years of electronic information
Paris	14 nov.	Présentation de l'ABES au GFII - Groupement français de l'industrie de l'information -
	21 nov.	Le droit de copie - GFII -

VIE DES APPLICATIONS

CCN-PS	Juin	Montpellier - réunion annuelle des centres régionaux
	14 nov.	Paris - réunion annuelle CR 26 - Sorbonne - et CR 28 - Cujas
PANCATALOGUE	1995	Partenariat AUROC (OCLC) BN Opale, BN/Jouve, SIBIL
		Stages de formation
RAMEAU	16-20 oct.	Paris - stage de formation aux utilisateurs
	22 nov.	Montpellier - réception d'une délégation de l'Université Laval (Québec)
TELETHESES	1995	Relations suivies avec les pôles de signalement : fichier central des thèses, INIST, BMIU Clermont-Ferrand
	Mars	Montpellier - formation ANVAR

G R O U P E S D E T R A V A I L

AFNOR

- Catalogage des publications en série
- Conversion des langues écrites
- Structure logique et physique de l'information

GFII

- Exportation de l'information
- Facturation à l'acte
- Marketing de l'information

SYSTEME UNIVERSITAIRE

Etape 3 de l'étude préalable (pilotage, architecture technique, banc d'essai, initialisation des données, format des données locales, description des fonds, jeux de caractères).

Contacts

&

coordonnées

Tél. 67 54 84 10 • Fax 67 54 84 14

ABES

25, rue Dupuytren • B.P. 4367
34196 MONTPELLIER CEDEX 5



DIRECTEUR Maggy Pézeril

SOUS-DIRECTION SCIENTIFIQUE

Applications M.-T. Martini 67 54 84 29
Système universitaire M. Auffret 67 54 84 01

Documentation Annie Brigant 67 54 84 46

Affaires générales Jean-Louis Renaut
67 54 84 06

Relation clientèle-facturation-contrats
Laurence Maës 67 54 84 40

Standard-secrétariat
Solange Canilhac* 67 54 84 05
Sylvie Cortez 67 54 84 10

DIRECTEUR-ADJOINT

Catherine Musson 67 54 84 09

Communication Mireille Chazal 67 54 84 34
Sylvette Salvit Arabesques 67 54 84 12

Informatique et réseaux Pierre Verdier
67 54 84 07

Frédérique Blondelle 67 54 84 41

Christine Libouban* 67 54 84 37

Marie-Lise Poujol 67 54 84 04

Applications Marie-Thérèse Martini

BASES DE DONNEES DOCUMENTAIRES
Jocelyne Ibanès 67 54 84 21

CCN-PS Yves Desrichard 67 54 84 20
Geneviève Boyer 67 54 84 43
Christian Chabillon 67 54 84 44
Marianne Giloux 67 54 84 11
Valérie Silva 67 54 84 08

PANCATALOGUE Olivier Serre 67 54 84 25
Mireille Bonneaud 67 54 84 28
Martine Cormouls 67 54 84 23
Patrick Desmiez 67 54 84 26
Mireille Pénichon 67 54 84 24

PEB Corinne Ceroni 67 54 84 15
Christophe Bonnefond 67 54 84 17
André Hillaire 67 54 84 18
Philippe Vaïsse 67 54 84 36

RAMEAU Olivier Rousseaux 67 54 84 32

SIBIL Martine Brunet 67 54 84 30
Anne-Lise Gros* 67 54 84 16

TELETHESES Sophie Courcoul 67 54 84 35
Jacqueline Gros 67 54 84 31
Christiane Lagarrigue 67 54 84 42

Système universitaire Michel Auffret

INTERNET
J. Ibanès 67 54 84 21
P. Desmiez 67 54 84 26

METHODES
V. Silva 67 54 84 08
A. Hillaire 67 54 84 18
O. Serre 67 54 84 25

NORMALISATION
P. Vaïsse 67 54 84 36
M. Brunet 67 54 84 30
A. Brigant 67 54 84 46

RESEAU DES B.U.
S. Courcoul 67 54 84 35
C. Ceroni 67 54 84 15
Y. Desrichard 67 54 84 20

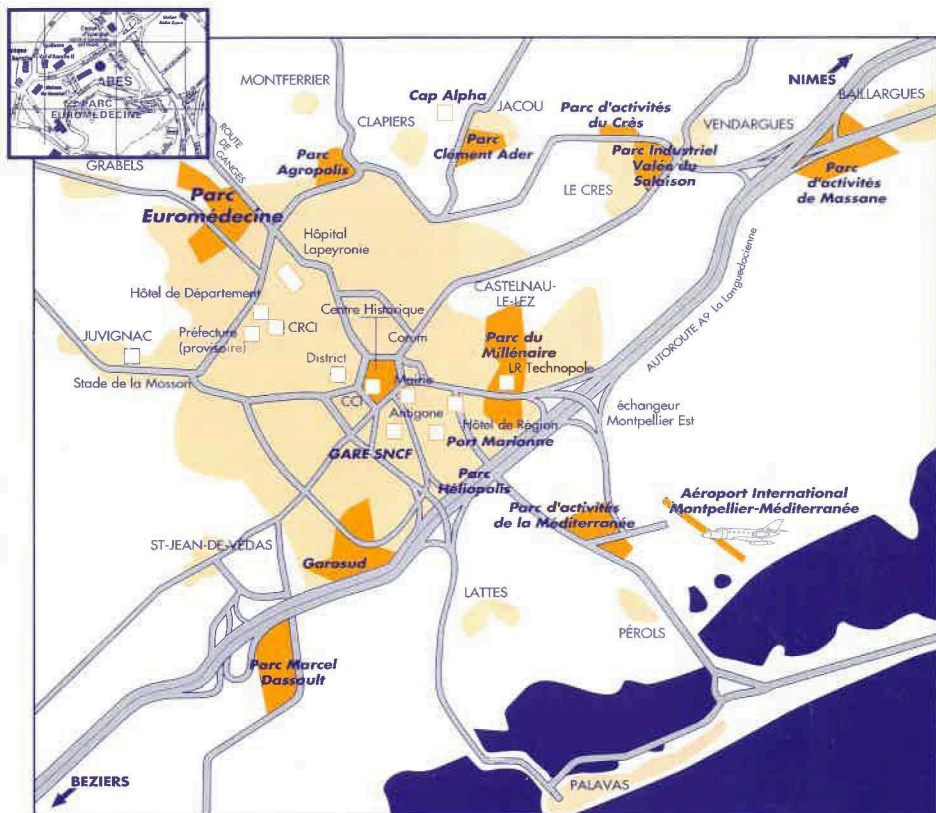
DONNEES, FORMATS, RETROCONVERSION
M. Pénichon 67 54 84 24
O. Rousseaux 67 54 84 32

SYSTEMES LOCAUX
M. Bonneaud 67 54 84 28
C. Bonnefond 67 54 84 17
M. Cormouls 67 54 84 23

*Affectations non encore confirmées

Plans d'accès

Aéroport international Montpellier-Méditerranée, tél. 67 20 85 00
 Gare SNCF, tél. 67 58 50 50 ; bus n°2, direction Mosson, arrêt Antennes.



Arabesques

Directeur de la publication
Maggy Pézeril

Comité de rédaction

Annie Brigant
 Mireille Chazal
 Jocelyne Ibanès
 Laurence Maës
 Sylvette Salvit
 Philippe Vaïsse

ABES

25, rue Dupuytren • BP 4367
 34196 MONTPELLIER CEDEX 5